



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

COMMISSION AGENDA 21

10 avril 2021-Plan de circulations douces

Que signifie « circulations douces » ?

Les circulations douces concernent:

- Le vélo
- La marche
- La trottinette
- Les rollers

Ils sont appelés des modes actifs
(énergie humaine).

Les avantages:

- Pas de bruit et des économies
- Qualité de l'air : réduction des émissions de CO2 et de polluants atmosphériques
- Santé: activité physique



Amélioration du réseau cyclable existant

- **Objectif de ce Plan de mobilité douce de Mennecy: améliorer le réseau cyclable existant et sortir du tout voiture**

En 2019, La Ville a travaillé dans le cadre du développement durable, avec des associations des usagers des deux-roues non motorisés et des habitants, pour **améliorer le réseau cyclable existant** dans le cadre d'ateliers participatifs.

Aujourd'hui, la Ville souhaite réaliser un plan cyclable à l'échelle de la commune. L'objectif de ce schéma est la construction d'un **réseau cyclable sécurisé, continu, cohérent et de qualité.**



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

Que fait l'Europe pour favoriser le vélo ?



L'Union européenne a fixé un cap pour favoriser la mobilité douce dans les territoires européens d'ici **2030**.

Les objectifs consistent à :

- Faire du vélo un mode de transport **équivalent aux autres** dans les systèmes de mobilité;
- **Augmenter l'usage du vélo de 50 %** en moyenne partout en Europe;
- **Diminuer de moitié le nombre de cyclistes tués ou mortellement blessés et augmenter les investissements** de l'Union européenne pour le vélo.

Que fait la France pour favoriser le vélo ?

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

La France se place au 25ème rang des pays européens pour la pratique du vélo.

➤ **2018** : lancement du **Plan vélo du gouvernement** qui fixe l'objectif de tripler la part du vélo d'ici 2024 (de 3 % à 9 %).

Les 4 axes sont :

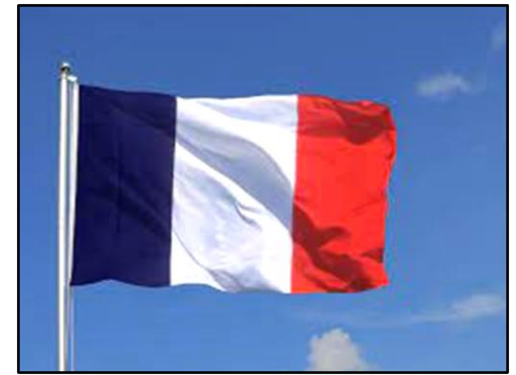
- **La sécurité**: développer les aménagements et améliorer la sécurité routière;
- **La sureté** (mieux lutter contre le vol);
- **Faire reconnaître le vélo** comme mode de transport durable;
- **La culture vélo**: sensibilisation des enfants à la pratique du vélo, apprentissage précoce des règles de circulation...





ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

Que fait la France pour favoriser le vélo ?



➤ **2019** : Loi Mobilités du 26 décembre 2019

L'ambition générale de ce texte axé sur la mobilité quotidienne est de **développer les alternatives à la voiture**, c'est-à-dire : **utiliser des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres.**

La LOI MOBILITÉS répond à **une ambition fixée par le Président de la République** :

AMELIORER CONCRETEMENT LES DEPLACEMENTS AU QUOTIDIEN,

POUR TOUS LES CITOYENS ET DANS TOUS LES TERRITOIRES,

grâce à des solutions de transports

+ accessibles, + adaptées à la diversité des besoins et + propres.

Des chiffres repères

(source ADEME)

60%

De nos déplacements
sont inférieurs à 5km.

2,7%

la part du vélo dans les
déplacements des
Français
(contre 10% en 1970).

50%

des trajet de moins de
5km sont réalisés en
voiture.



LES TRANSPORTS - CHIFFRES REPERES

- Le 1^{er} secteur émetteur de gaz à effet de serre : 30 % des émissions.
- 1 Français sur 4 a déjà refusé un emploi faute de solution pour s'y rendre.
- Sur 80 % du territoire, aucune collectivité ne propose de solution pour les transports du quotidien.
- Le 1^{er} poste de dépenses pour un ménage (18 % du budget en moyenne), devant l'alimentation et le logement.
- 7 Français sur 10 se rendent au travail en voiture.





Réalisation d'un schéma directeur de déplacements doux sur la commune de Mennecy

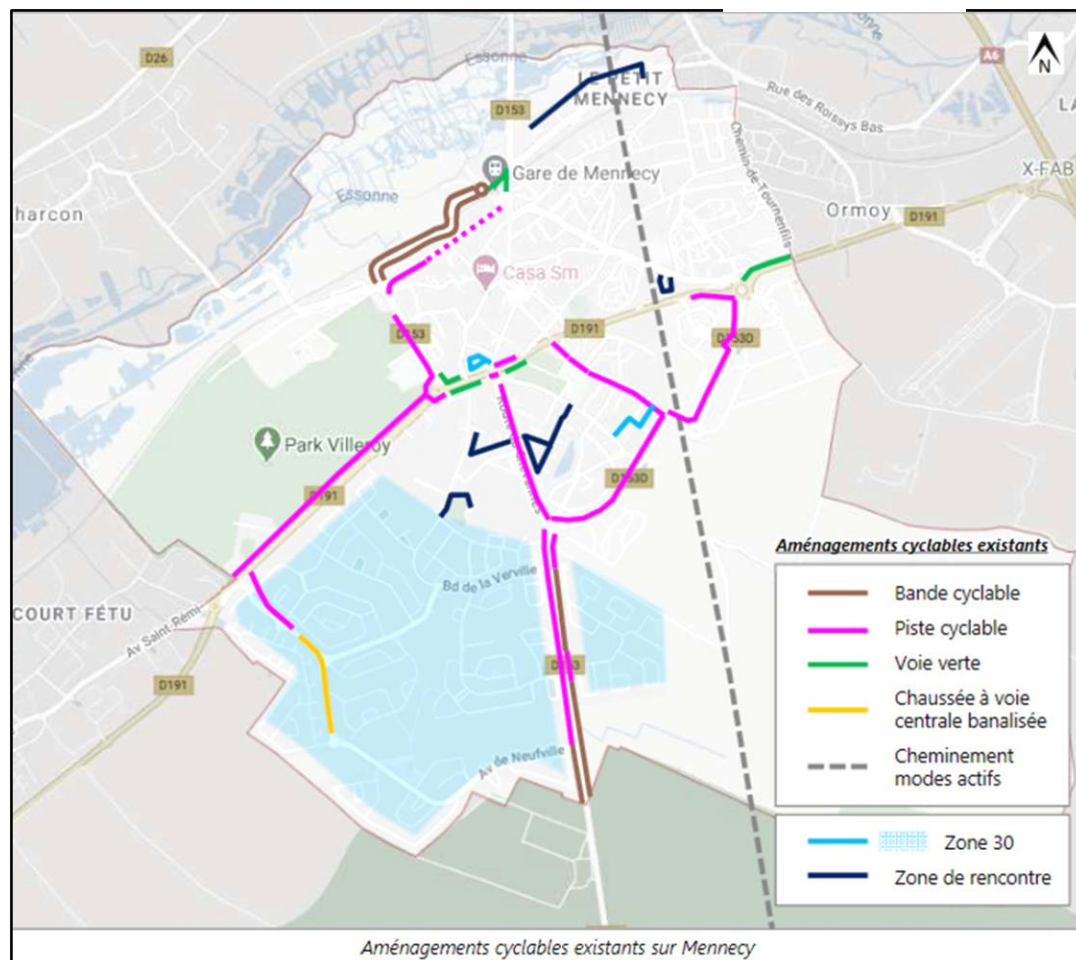


Diagnostic et orientations
Décembre 2020



Aménagements cyclables existants

- Une ossature cyclable existante sur des axes structurants;
- De nombreuses pistes cyclables sur trottoir;
- Une absence d'équipements dans le centre-ville;
- Beaucoup de petits aménagements vélos sans continuités suffisantes.



Plan circulations douces de Mennecy

Objectifs



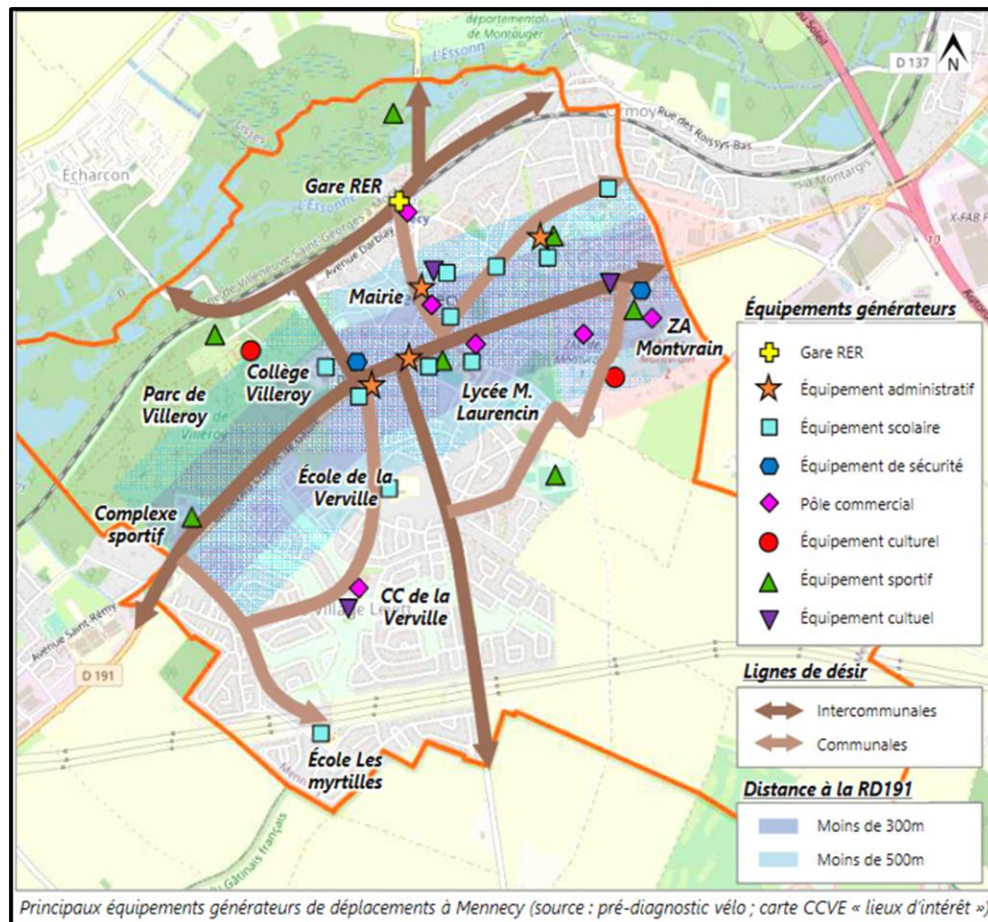
Quels sont ses objectifs?

- Améliorer la performance du réseau cyclable (continuité, lisibilité, sécurité) ;
- Développer l'offre de stationnement vélo ;
- Développer les services à destination des cyclistes ;
- Promouvoir le réseau cyclable et communiquer sur les aspects positifs du vélo.



Sites majeurs à relier par un réseau cyclable

Le collège,
Le conservatoire de musique,
La gare RER,
Le lycée,
L'école de la Jeannotte,
Le centre du village Levitt au niveau du centre commercial,
L'école de la Verville,
L'Aquastade.



Développer les zones à limitation de vitesse (Zones 30, Zones 20 ou Zones de rencontre)

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

■ Favoriser une **mobilité durable** passe par le développement des zones à limitation de vitesse afin d'améliorer la **sécurité routière** en aménageant l'espace pour faire ralentir les véhicules. Le but est de **favoriser le déplacement des piétons**, le déplacement des **PMR** (personnes à mobilités réduites) et réduire les nuisances sonores.

■ Les zones de rencontre permettent de ralentir la circulation. Elles complètent l'aire piétonne et la « zone 30 ».

Il a fallu recenser :

- Les aires piétonnes
- Les zones de rencontre
- Les zones 30
- Les voies où la vitesse est limitée à 30
- Les voies à 50 km/h



Développer les zones à limitation de vitesse

**Des travaux sont prévus pour limiter
la vitesse des véhicules**



Des constats

Source: diagnostic



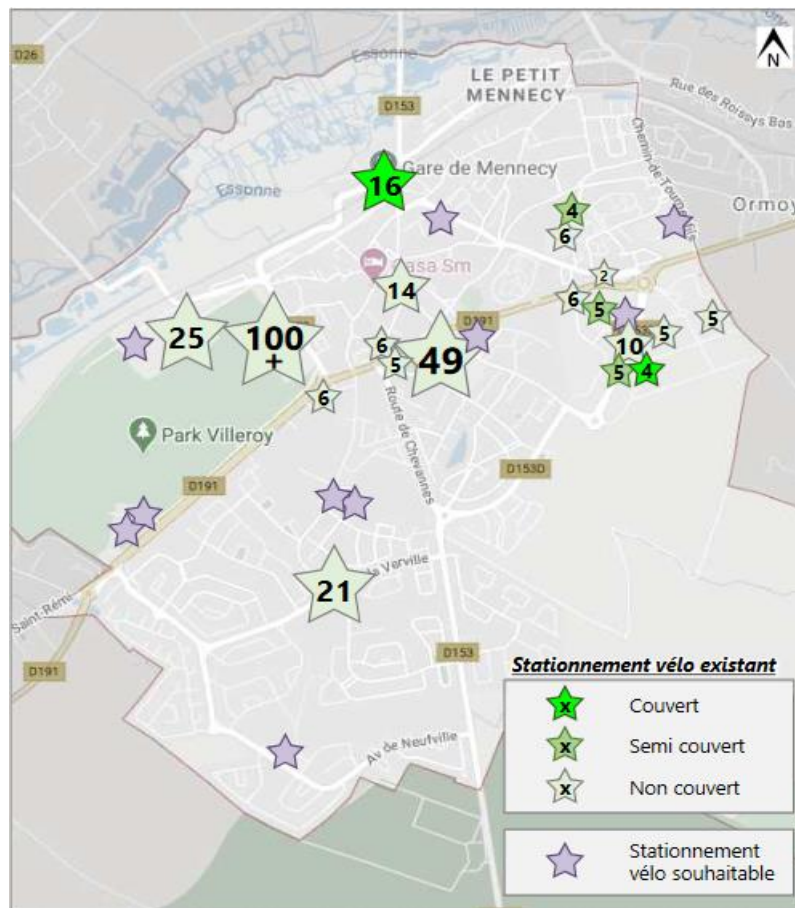
Continuité vélo difficile et insécuritaire du fait de l'absence de feux piétons/vélos, et de marquages incomplets sur le trottoir et la chaussée

Des constats



Stationnement cyclable existant:

- Stationnements de courte durée,
- Stationnements de moyenne durée,
- Stationnements de longue durée,
- Stationnement vélo existant mais absent ou insuffisant près de nombreux équipements (sauf collège),
- Pas assez maillé, notamment dans le centre-ville,
- Pas assez qualitatif et sécurisé (non couverts, systèmes pince-pneus);



Stationnement cyclable existant relevé, avec nombre de places (source : pré-diagnostic vélo de la commune de MenneCY)

Des constats



Développer le stationnement vélo:

Certaines écoles ne
bénéficient pas encore
de parkings pour le
vélo.



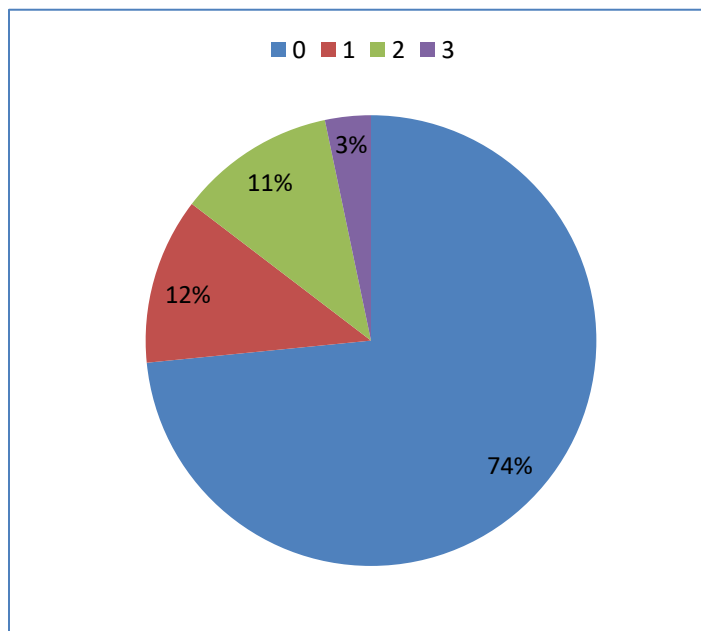
*Mode vélo massivement utilisé par les collégiens, en partie
grâce au stationnement disponible*

Une partie du questionnaire réalisé fin 2020



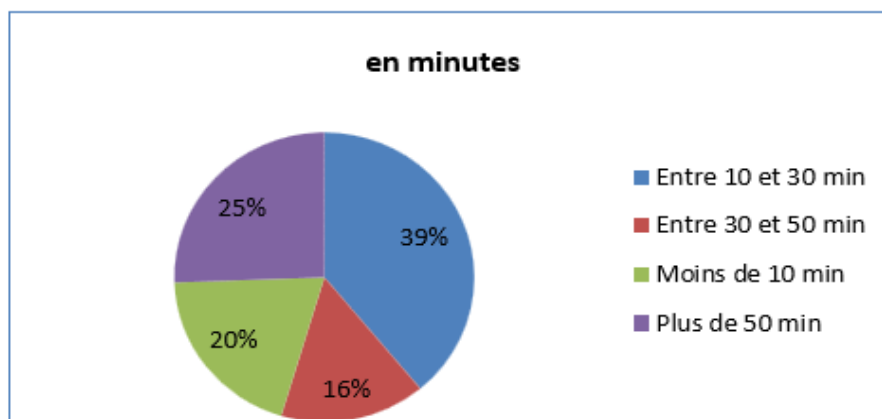
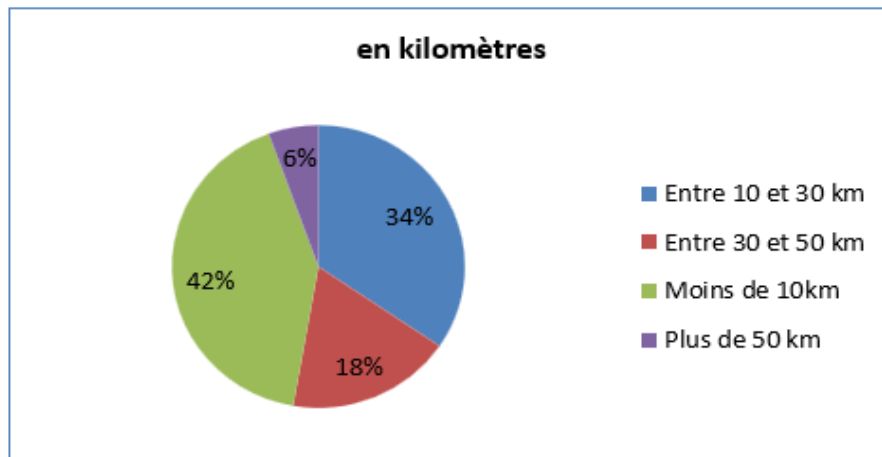
Combien d'enfants font le trajet domicile-école en vélo ?

Les résultats complets de l'enquête sont disponibles sur le site de l'Agenda 21
www.agenda21mennecy.fr



Questionnaire réalisé fin 2020

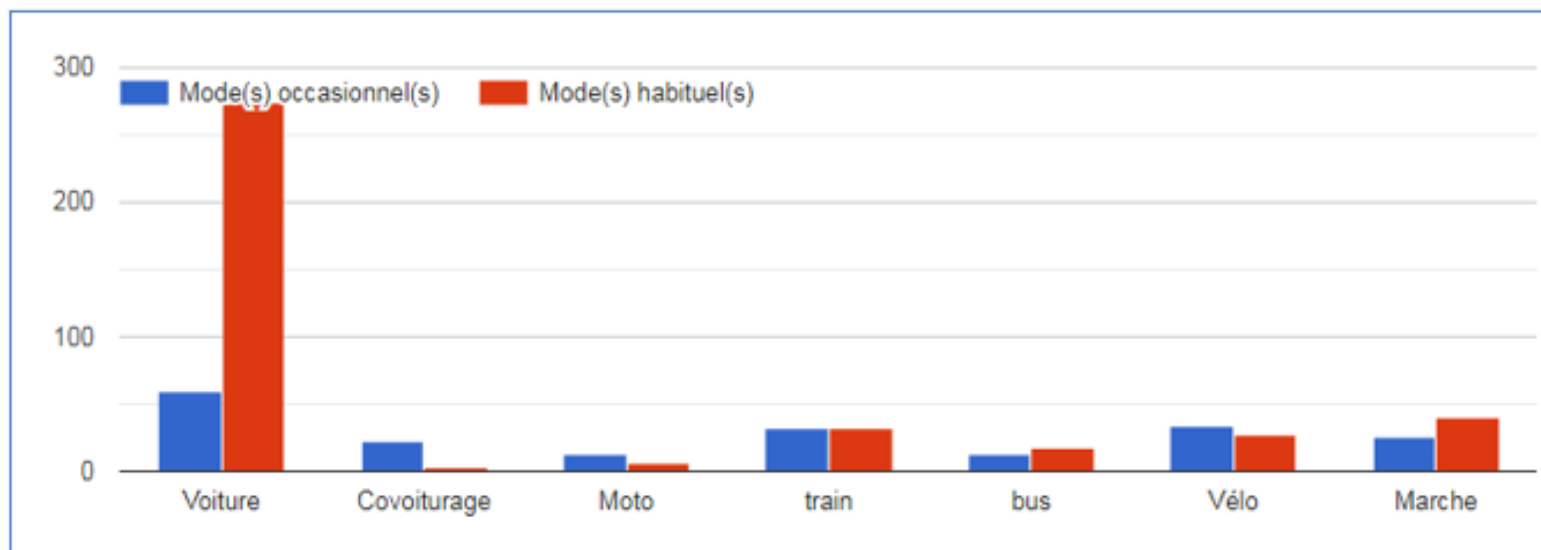
2. Quelle est la distance domicile-travail ? (trajet aller)



Questionnaire réalisé fin 2020



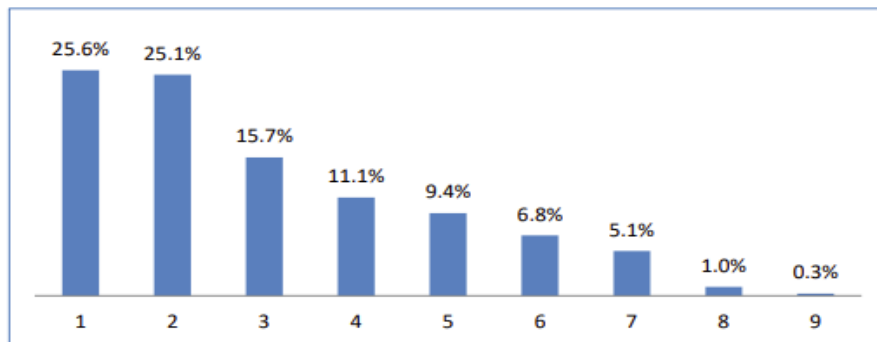
4. Qu'utilisez-vous comme moyen de transport pour aller au travail ?



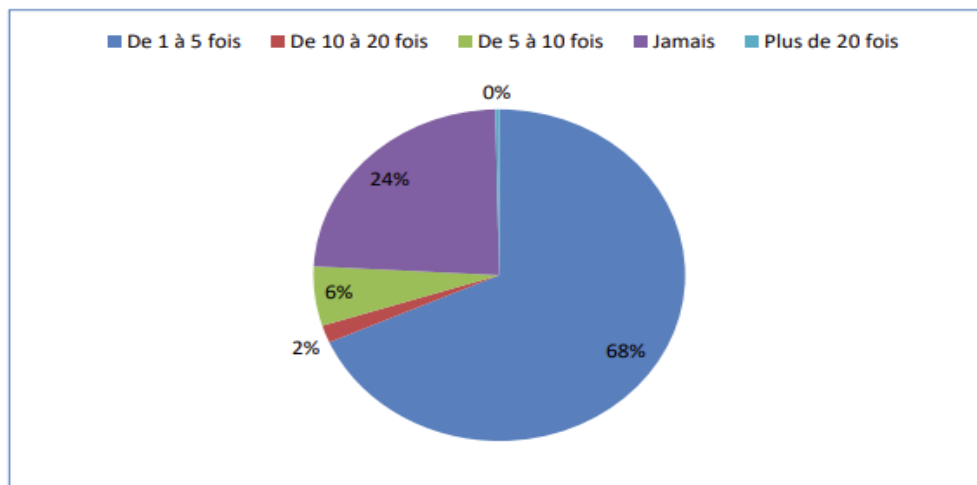
Questionnaire

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

2. Combien de vélo(s) possède votre ménage ?



3. Fréquence d'utilisation du vélo : (indiquez le nombre de fois par semaine)

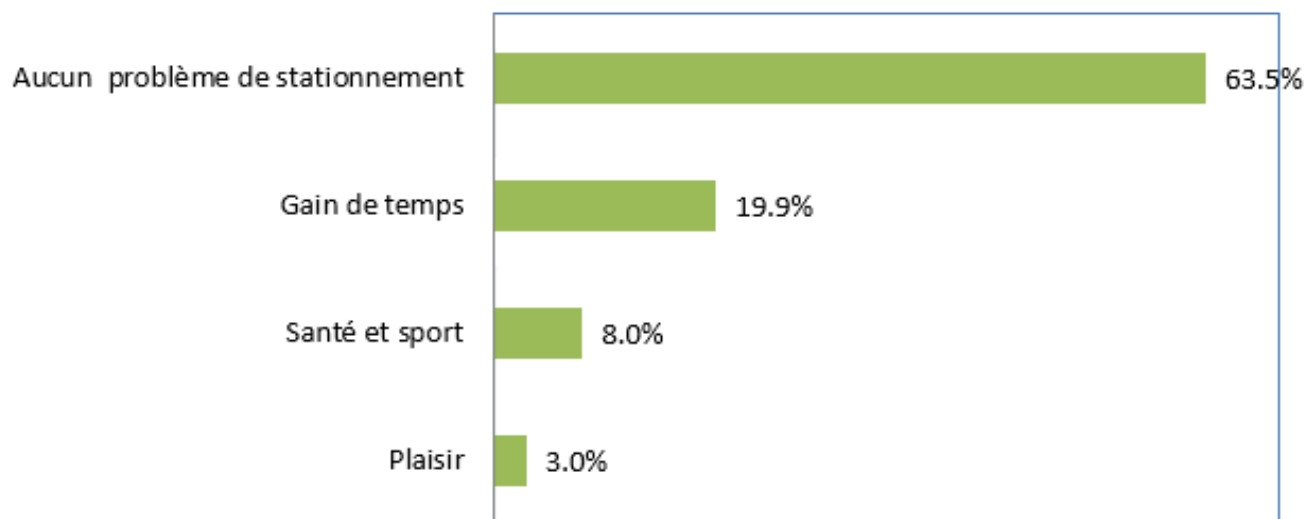


Questionnaire



5. Quels avantages ?

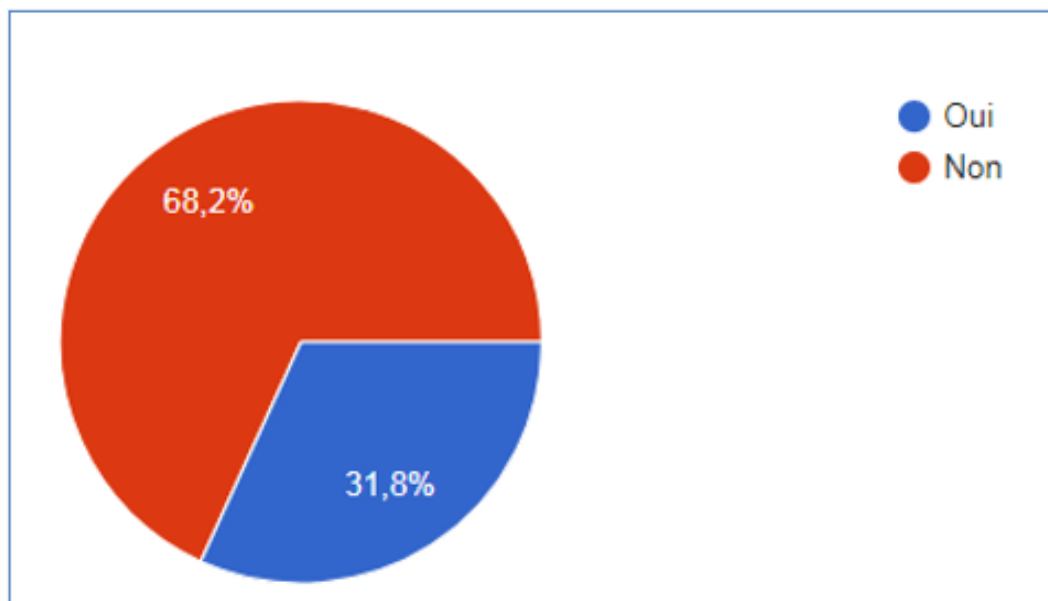
Vélo & marche



Questionnaire réalisé fin 2020



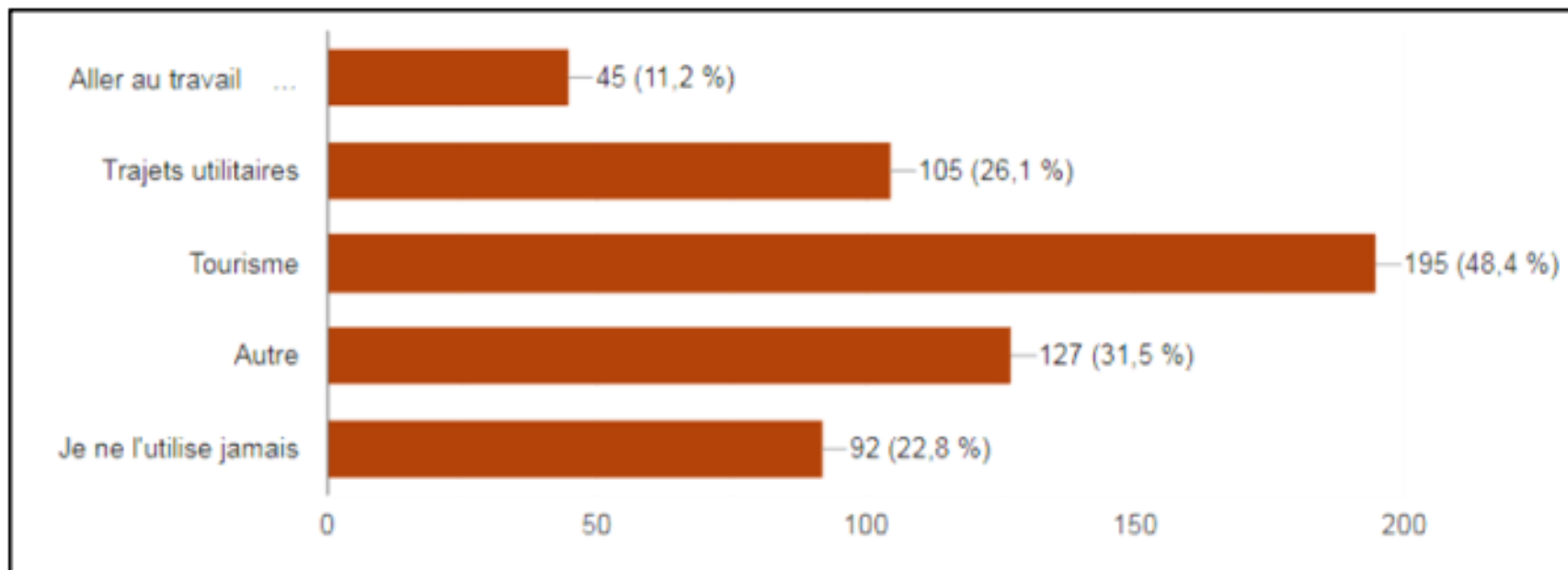
1. Pensez-vous que les voies cyclables proches de chez vous sont assez nombreuses ?



Questionnaire réalisé fin 2020



4. En quelles occasions utilisez-vous le vélo ?



But de l'état des lieux



- Ce travail de constat qui a été effectué (**état des lieux**), va permettre à la Mairie de réaliser un programme d'actions afin de permettre d'améliorer le réseau cyclable.
- Des travaux seront effectués et **répartis sur plusieurs années**, du plus simple au plus compliqué.
- Plusieurs organismes vont **financer les travaux**.



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

À vous de jouer



En vous basant sur ce document, vous allez réaliser un questionnaire sur le vélo.

Ce questionnaire sera donné aux visiteurs lors de la Fête de la Nature et du Terroir du 26 septembre 2021 (10H-18H).

Les lauréats qui auront répondu correctement gagneront un prix.

Exemple de question: Quel est le pourcentage de nos déplacements inférieurs à 5 kms?

Chacun d'entre vous peut envoyer une question.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

J.Prat – Adjointe au Maire
Développement durable
mmeprat@aol.com

